

Déclaration des performances Eléments de murs de soutènement : N°402

1. Code d'identification unique du produit type :
Eléments de murs de soutènement en béton : éléments préfabriqués pour mur poids.
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction :
Marquage produit étiquette : numéro de BL béton + numéro produit.
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
Murs en béton prévus pour une application structurelle de soutènement de terrains naturels, remblais et matériaux en vrac utilisés dans les ouvrages de bâtiments ou travaux de génie civil.
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :
CHOLET AGGLOS - 14 rue de l'Europe, ZI des Grands Bois, 49280 La Séguinière
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire :
Non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :
2+
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
Le CERIB, organisme notifié n° 1164 a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système 2+ et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine.
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
Non applicable
9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Classe de résistance du béton	C25/30	EN 15258:2008
Résistance ultime à la traction et limite d'élasticité en traction des aciers	Pas d'acier dans les éléments	
Résistance mécanique (par calcul)	Voir résistance des matériaux (béton et acier) et dispositions constructives	
Disposition constructive	Voir plan et fiche produit	
Durabilité	Classe d'exposition : XF1	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :
Julien ANCELIN
13/01/2025 à La Séguinière

